

Rapport du jury du concours interne de recrutement d'Adjoints Techniques Principaux de Laboratoire Session 2011 Académie de La Réunion

I. Présentation, résultats des concours

Nombre de postes :

Concours interne : 3 postes

Nombre d'inscrits :

Concours interne : 51

I.1. Déroulement des épreuves écrites

Se rapporter au BOEN n°3 du 17 janvier 2008

Concours interne : durée 1 heure, coefficient 1.

Pour le concours interne, l'épreuve dure une heure et le candidat traite le sujet spécifique de l'option qu'il a choisi à l'inscription. En 2011, le sujet était composé de questions à choix multiples et de questions classiques.

Résultats :

	Option A-SVT	Option B-SPC	Option C - Biotechnologie
Nombre de présents sur le nombre d'inscrits	12/16	19/29	4/6
Moyenne	9,8/20	09/20	5/20
Admissibles	1	6	0
Admission	1	2	0

I.2. Présentation et déroulement des épreuves d'admission : épreuves pratique et orale

Les épreuves d'admission des concours interne et externe sont définies de la même manière.

Epreuve pratique : 2 heures, coefficient 3.

Chaque commission est composée de deux examinateurs qui évaluent un candidat par salle.

Plusieurs postes de travail sont proposés et le candidat doit traiter toutes les questions.

Option A : chaque sujet comprend des questions de Sciences de la vie et de la Terre

Option B : chaque sujet comprend des questions de Sciences Physiques et Chimiques

Option C : chaque sujet comprend des questions de Biochimie, de Microbiologie, de Biologie Humaine



Epreuve orale : 30 minutes, coefficient 1.

L'épreuve orale se déroule en présence d'un jury mixte : les trois options sont représentées.

Visant la connaissance et l'utilisation du matériel, cette épreuve est l'occasion pour le jury d'aborder des aspects techniques, d'hygiène et de sécurité, dans les différents champs disciplinaires. Les missions de l'Adjoint Technique Principal de Laboratoire sont également abordées.

II. Remarques et conseils aux candidats

Epreuves d'admissibilité

La réussite aux **épreuves écrites** nécessite une préparation solide et polyvalente afin d'acquérir une culture et des connaissances dans les différents champs disciplinaires et aux différents niveaux d'exercice : collègue et lycée.

Pour le concours interne, dans chaque option on observe des copies de qualité. Le jury souhaite rappeler que les questions couvrent, pour chaque option, **les différents domaines disciplinaires** qui s'y rattachent et qu'une copie équilibrée constitue un atout supplémentaire pour la réussite au concours.

Les sujets proposés nécessitent de la part du candidat de la réactivité et une mobilisation rapide des connaissances afin d'analyser et de répondre aux questions dans le temps imparti.

Le sujet de la session 2011 est un Q.C.M. qui couvre pour chaque option, les différents domaines en adéquation avec les savoirs et savoirs faire d'un adjoint technique principal de laboratoire.

En SPCFA, le jury a constaté une forte hétérogénéité de niveau des copies des candidats.

En Biotechnologie, le sujet était relativement bien équilibré avec 10 questions concernant la biochimie, 13 la microbiologie, et 7 la biologie humaine.

En SVT, le jury a relevé une bonne maîtrise globale de la connaissance et de l'utilisation du matériel de laboratoire mais l'existence de difficultés des candidats à répondre sur les questions demandant une réflexion dans la signification des pictogrammes.

Epreuves d'admission

Les membres du jury ont apprécié le bon niveau de préparation des candidats ainsi que leur motivation. Le jury souligne, comme chaque année, l'excellence de certaines prestations, en épreuve pratique comme lors de l'épreuve orale. Une préparation sérieuse au plan technique, une bonne connaissance des missions et statuts d'un Adjoint Technique Principal de Laboratoire et une communication motivée et ouverte sont des atouts pour la réussite à ces concours.

Epreuves pratiques

L'épreuve pratique porte sur l'option choisie par le candidat au moment de son inscription. Cette épreuve permet d'apprécier les compétences dans plusieurs domaines : la mise en oeuvre technique, l'esprit critique ainsi que les qualités du candidat dans la

présentation du travail réalisé et dans sa communication avec le jury. Lors de cette épreuve pratique, le candidat est amené à répondre à certaines questions précisées dans l'énoncé du sujet ou posées à l'occasion du déroulement des activités. Une lecture du travail demandé avant la mise en oeuvre est vivement conseillée. Nous rappelons également que chacune des options ne se résume pas à une seule et unique discipline. Plus précisément, le jury s'attache à valoriser les candidats qui s'approprient l'ensemble du matériel mis à leur disposition, assurent des montages et des suivis de protocole en usant d'un matériel clairement identifié et sélectionné de manière motivée. La réalisation des mesures et autres observations permet au jury d'évaluer la rigueur et la précision des gestes techniques du candidat mais également d'apprécier sa connaissance du matériel classique se trouvant dans un laboratoire de sciences expérimentales. Lorsque les instruments ne sont pas connus, le jury peut évaluer les capacités d'adaptation du candidat. L'organisation de chaque poste de travail est également appréciée : organisation de l'espace, sélection du matériel et autres outils mis à disposition, ergonomie du poste dans son ensemble, sécurité et rangement de la paillasse entre autres. On porte à l'attention du candidat que la gestion du temps pendant l'épreuve constitue un gage de réussite, c'est un point à ne pas négliger.

L'esprit critique, manifesté en temps réel ou bien à l'occasion de questions spécifiques, fait partie des qualités attendues : critique des résultats obtenus et des conditions d'expérimentation, de manipulation. La proposition de variantes au plan technique, lorsqu'elles sont pertinentes et réalistes, témoigne de capacités d'initiatives et d'une bonne maîtrise du matériel.

Le fait de présenter des calculs ou/et des résultats formalisés, participe également à la valorisation des qualités de communication du candidat qui devra, dans l'exercice de son métier, échanger au quotidien au sein d'une équipe pédagogique.

Option A :

Les épreuves pratiques s'appuient sur diverses manipulations relatives aux Sciences de la vie **et** de la Terre et de niveau différent (lycée, collège), à l'usage de l'informatique. Les différents postes proposés permettent d'évaluer le candidat sur ses capacités à utiliser divers matériels classiques d'observation, à réaliser des protocoles et à utiliser des supports numériques.

- Une bonne maîtrise des instruments d'observation, en particulier du microscope, est nécessaire.
- Une maîtrise de tous les champs disciplinaires concernés par les Sciences de la Vie et de la Terre est nécessaires.
- Le travail demandé pendant les deux heures nécessite une certaine efficacité permettant de terminer l'épreuve.

Option B :

Les épreuves proposées portent sur les Sciences Physiques et Chimiques. Le jury laisse les candidats commencer leur épreuve par la matière de leur choix.

Epreuve orale :

Le jury aborde des aspects techniques, d'hygiène, de sécurité dans les **différents champs disciplinaires** ainsi que les **missions** de l'Adjoint Technique Principal de Laboratoire. Cette polyvalence est évaluée, quel que soit le concours. Le jury apprécie certaines capacités, en particulier :

- Capacité à mobiliser rapidement et précisément des connaissances dans chaque discipline : qualité et pertinence des réponses.
- Capacité à soutenir un oral : communication, réactivité, motivation, l'entretien permet de cerner les motivations des candidats à s'investir dans ce métier d'adjoint technique principal de laboratoire.
- Le goût pour le travail en équipe et une bonne connaissance des responsabilités d'un personnel de laboratoire dans des situations variées constituent des éléments positifs d'appréciation. Les connaissances sur le fonctionnement d'un laboratoire de collège ou de lycée et plus généralement sur l'organisation d'un établissement scolaire sont également appréciées.

L'entretien est basé sur un questionnement dans les trois champs disciplinaires : sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la terre, biotechnologies.

L'entretien montre qu'il est rare qu'un candidat présente une bonne maîtrise des compétences dans les trois disciplines. Un effort d'information et de mise à niveau est nécessaire avant de se présenter au concours, en particulier pour les candidats du concours interne. La réussite à ce concours ne saurait reposer sur les seules compétences dans l'un quelconque de ces trois champs disciplinaires que le candidat estime être « sa matière forte ». Le candidat ne doit pas oublier que son futur métier nécessite une réelle polyvalence. On ne saurait donc trop insister sur la nécessité de s'informer sur les autres champs disciplinaires et de témoigner ainsi d'une forme de polyvalence.

L'entretien doit permettre également de vérifier la maîtrise des connaissances du candidat sur les règles de sécurité métier. Il est donc recommandé de consulter les fiches éditées par l'INRS (Institut National de Recherche en Sécurité) et de connaître l'existence du site dédié à la sécurité en SVT :

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/\\$FILE/fset.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/$FILE/fset.html)

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/

Philippe TERCÉ
IA-IPR de SVT